

Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière qui s'est tenue le 21 mai 2008 à Joliette, sous la présidence de monsieur Maurice Blais.

Étaient présents :

Beaulieu, Céline	Lachapelle, Thérèse
Blais, Maurice	Langevin, Nicole
Ducharme, Marcel	Legault, Carol
Foisy, Jean-François	Martineau, Mario
Gagné, Doris	Ouellet, Yvan

Étaient absents:

Parkinson, Merle	Sabourin, Nicole
------------------	------------------

Personnes ressources:

Berlinguet, Jean-Claude	Dupont, Bernard
Boisvert, Michel	Gagnon, Suzie
Coutu, Michel	Piché, Claude
Dugal, Yves-Paul	Thompson-Trudeau, Joyce

Secrétaire-rédactrice :

Didoné-Arseneau, Sylvie

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Tous les avis de convocation requis ayant dûment été envoyés et considérant qu'il y a quorum, monsieur Maurice Blais déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Nicole Langevin et appuyée par madame Céline Beaulieu, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:**

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivis du procès-verbal de la séance régulière du 2008-04-01
4. Information du président-directeur général
 - 4.1 Information générale
 - 4.2 Suivis de la parole à l'assemblée de la dernière rencontre
5. Parole à l'assemblée
6. Suivis des comités et commissions du conseil d'administration
 - 6.1 Comité de vérification
 - 6.2 Comité de vigilance et de la qualité
 - 6.2 Commission infirmière régionale
 - 6.4 Commission multidisciplinaire régionale
7. Poste de directeur(trice) des ressources humaines
8. Budget de fonctionnement de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière et rapport AS-446 pour l'exercice 2008-2009
9. Crédits régionaux 2008-2009 (enveloppe initiale)
10. Saines pratiques de gestion - autoévaluation du processus d'élaboration du plan d'investissement 2007-2008 et plan d'action
11. Plan de réalisation phase 1 - services automatisés et robotisés du médicament (SARDM)
12. Avis de services à la RAMQ
13. Présentation du portail santé Lanaudière
14. Documents déposés
15. Divers
 - 15.1 Étude sur la qualité des services de lutte contre le cancer au Québec
16. Levée de la séance
17. Date de la prochaine rencontre

RÉSOLUTION NO ASSSL-2008-06

3. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2008-04-01

SUR PROPOSITION dûment faite par madame Thérèse Lachapelle et appuyée par madame Céline Beaulieu, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:**

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 1er avril 2008 tel que déposé.

RÉSOLUTION NO ASSSL-2008-07

Suivis du procès-verbal

Tous les suivis ont été faits.

4. INFORMATION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

4.1 Information générale

Le président-directeur général de l'Agence, monsieur Jean-François Foisy, a profité de la période d'information générale aux membres du conseil pour commenter les reportages publiés par les médias sur le bilan dans les urgences du Québec, particulièrement dans Lanaudière.

Même si les temps d'attente n'atteignent pas les résultats escomptés, M. Foisy a tenu à féliciter le personnel des deux centres de santé pour son dévouement. Il a précisé que des contraintes expliquaient les hausses de temps d'attente et que toutes les mesures seraient prises pour améliorer la situation. Il a enfin relevé les nombreuses réalisations qui, dans les deux CSSS, témoignent des efforts des employés et de la qualité des services offerts.

4.2 Suivis de la parole à l'assemblée

Aucune intervention.

5. PAROLE À L'ASSEMBLÉE

Aucune intervention.

6. SUVIS DES COMITÉS ET COMMISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

6.1 Comité de vérification

Les membres du comité ont procédé aux analyses suivantes, lors de leur rencontre du 2008-04-10:

- Situation budgétaire de l'Agence au 1^{er} mars 2008 (projections P12)
- Frais reliés à l'agrandissement des locaux de l'Agence
- Fonds affectés et des crédits régionaux au 2 février 2008
- Engagements autorisés par le président-directeur général du 14 octobre 2007 au 2 février 2008 concernant les fonds affectés et les crédits régionaux
- Suivi des autorisations d'emprunt de l'Agence et du réseau
- Budget de fonctionnement de l'Agence 2008-2009
- Dépenses de fonction du président du conseil d'administration
- Politique de capitalisation et inventaire des immobilisations – modification
- Rapport financier annuel 2006-2007 – analyse financière du MSSS

Et ont eu les présentations suivantes :

- Règles de base d'allocation budgétaire et du mécanisme de reddition de comptes des organismes communautaires
- Plan de vérification – exercice 2007-2008 par le Vérificateur général du Québec

6.2 Comité de vigilance et de la qualité

Le comité de vigilance et de la qualité a pris connaissance de l'état de la situation, au niveau des plaintes adressées à l'Agence. Le commissaire rapporte 62 nouvelles plaintes et 24 nouvelles interventions durant l'année

2007-2008; par ailleurs, 52 plaintes et 17 interventions ont été conclues durant cette même période. Quinze plaintes et deux interventions requièrent encore un suivi.

Au sujet du Programme québécois de dépistage du cancer du sein, le taux de participation dépasse la moyenne provinciale. Quant aux délais d'attente pour les examens de dépistage, ils se sont améliorés dans deux des trois centres désignés. Dans le dernier cas, un plan d'action est élaboré pour réduire le temps d'attente. De plus, une demande a été faite pour que la roulotte de dépistage (CLARA) offre des services dans le nord de la région, au cours de la prochaine année.

6.3 Commission infirmière régionale

Il y aura une rencontre commune d'information avec la Commission multidisciplinaire régionale le 28 mai prochain.

6.4 Commission multidisciplinaire régionale

Il y aura une rencontre commune d'information avec la Commission infirmière régionale le 28 mai prochain.

7. POSTE DE DIRECTEUR(TRICE) DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT l'entente de départ intervenue entre madame Caroline Ross, directrice des ressources humaines, et l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière;

CONSIDÉRANT l'importance du mandat et des responsabilités relevant de la Direction des ressources humaines;

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer la continuité dans le cadre des activités ressources humaines tant à l'interne qu'à l'externe.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par madame Doris Gagné et appuyée par monsieur Yvan Ouellet, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU:**

DE POURSUIVRE le processus de dotation du poste de directeur(trice) des ressources humaines en procédant à la sélection et à la recommandation d'un(e) candidat(e) potentiel(le).

DE RECOMMANDER aux membres du conseil d'administration, lors d'une prochaine séance spéciale, la nomination d'un(e) candidat(e) retenu(e) par le comité de sélection.

RÉSOLUTION NO ASSSL-2008-08

8. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE ET RAPPORT AS-446 POUR L'EXERCICE 2008-2009

CONSIDÉRANT l'examen par les membres du comité de vérification du budget de fonctionnement de l'Agence pour l'exercice 2008-2009;

CONSIDÉRANT que le budget examiné présente des revenus escomptés de 8 462 958 \$ et une prévision de dépenses équivalente, pour un budget en équilibre;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification à l'effet d'adopter le budget de fonctionnement de l'Agence qui lui a été présenté le 10 avril 2008;

CONSIDÉRANT que le rapport AS-446 (budget détaillé) à transmettre au MSSS consiste en une transcription des données du présent budget selon un format prescrit par le MSSS;

CONSIDÉRANT que le budget initial de l'Agence pour 2008-2009 n'est pas encore confirmé par le MSSS et que ce budget entraînera vraisemblablement des ajustements au budget présenté à la présente séance ;

CONSIDÉRANT que les membres du comité de vérification sont d'avis que, dans la mesure où les ajustements à apporter ne soient pas des changements significatifs

par rapport au budget qui leur a été présenté le 10 avril 2008, le rapport AS-446 – budget détaillé préparé, suite à la réception du budget initial de l'Agence 2008-2009, pourrait être transmis au MSSS dans les délais prescrits et le document officiel déposé à la prochaine séance du conseil d'administration.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par madame Thérèse Lachapelle et appuyée par monsieur Carol Legault, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**:

D'ADOPTER le budget de fonctionnement, en équilibre, de l'Agence pour l'exercice financier 2008-2009;

D'AUTORISER le président-directeur général à transmettre au MSSS le rapport AS-446 – budget détaillé, pour l'exercice financier 2008-2009, sous réserve qu'il ne présente pas des changements significatifs par rapport au budget de fonctionnement présenté, et ce, dans les délais prescrits par le MSSS;

DE DÉPOSER, à la prochaine séance du conseil d'administration, le rapport AS-446 – budget détaillé transmis au MSSS.

RÉSOLUTION NO ASSSL-2008-09

9. CRÉDITS RÉGIONAUX 2008-2009 (ENVELOPPE INITIALE)

CONSIDÉRANT que le ministère de la Santé et des Services sociaux a confirmé l'ensemble des crédits pour un total de 621 054 138 \$, dont 571 691 855 \$ en crédits nets;

CONSIDÉRANT les règles d'application sur la planification budgétaire décrites à la circulaire 2007-018 et ses mises à jour;

CONSIDÉRANT que les crédits de développement et de transition seront alloués ultérieurement;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux, l'Agence doit signifier aux établissements leur budget de fonctionnement et ce, dans un délai de trois semaines de la réception de l'enveloppe de crédits régionaux;

CONSIDÉRANT les paramètres budgétaires connus, soit: le coût de système réseau, l'indexation de base, le coût de système spécifique, la cible déficitaire maximale de 2 886 771 \$ pour la région;

CONSIDÉRANT que l'indexation spécifique est allouée pour le taux de croissance élevé des dépenses de médicaments, de fournitures médicales ainsi que pour des impacts liés à l'effet du vieillissement de la population;

CONSIDÉRANT que les crédits pour le programme d'aide P.A.P.A. doivent être reconduits pour l'année 2008-2009 en ajoutant l'indexation;

CONSIDÉRANT que les budgets des établissements publics et privés conventionnés s'élèvent à 518 919 678 \$ et qu'il reste une somme de 52 772 177 \$ à répartir pour la reconduction des allocations aux organismes communautaires, aux services préhospitaliers, aux groupes de médecine familiale, au technocentre régional, aux fonds affectés concernés et pour les crédits régionaux protégés

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par monsieur Carol Legault et appuyée par madame Thérèse Lachapelle, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**:

D'ALLOUER l'indexation spécifique, soit une somme de 2 030 000 \$, représentant la reconduction du montant de 2007-2008 indexé, laquelle est répartie aux établissements publics et privés conventionnés au prorata des dépenses cumulatives en date du 31 mars 2008 et **DE RÉSERVER** le solde de 770 102 \$ pour des problématiques émergentes liées à l'effet du vieillissement de la population et aux impacts des médicaments;

D'ALLOUER les crédits du programme d'aide P.A.P.A. sur la base de répartition historique;

D'ALLOUER le budget initial 2008-2009 aux établissements publics, soit un montant de 497 256 100 \$, incluant l'indexation et les ajustements, selon la répartition présentée au tableau A qui suit:

Tableau A Budget initial 2008-2009 Établissements publics						
Établissement	Base annuelle avant indexation et ajustements	Indexation de base 2008-2009	Ajustements	Coût de système spécifique	Programme d'aide P.A.P.A. (non réc.)	Budget initial total net
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
CSSS du Sud de Lanaudière	175 641 212	4 608 527	1 927 732	891 872	516 606	183 585 949
CSSS du Nord de Lanaudière	211 025 053	5 581 148	2 688 250	1 093 139	835 642	221 223 232
CR La Myriade	34 147 736	854 837	--	--	--	35 002 573
CRDP Le Bouclier	10 749 507	365 336	391 032	--	--	11 505 875
Centres jeunesse de Lanaudière	44 436 219	1 500 120	--	2 132	--	45 938 471
Total :	475 999 727	12 909 968	5 007 014	1 987 143	1 352 248	497 256 100

D'ALLOUER le budget initial 2008-2009 aux établissements privés conventionnés, soit un montant de 21 663 578 \$, incluant l'indexation et les ajustements, selon la répartition qui figure au tableau B qui suit:

Tableau B Budget initial 2008-2009 Établissements privés conventionnés						
Établissement	Base annuelle avant indexation et ajustements	Indexation de base 2008-2009	Ajustements	Coût de système spécifique	Programme d'aide P.A.P.A. (non réc.)	Budget initial total net
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
CHSLD Vigi Y-Blais	5 628 491	151 474	--	14 259	--	5 794 224
CH Champlain Le Château	3 615 161	97 412	--	7 426	--	3 719 999
CHSLD de la Côte Boisée	7 324 585	196 675	257 689	11 839	393 099	8 183 887
CHSLD Heather	3 792 552	128 448	35 135	9 333	--	3 965 468
Total :	20 360 789	574 009	292 824	42 857	393 099	21 663 578

D'AUTORISER le président-directeur général à signifier, au Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière, une cible déficitaire maximale de 1 388 438 \$ et aux Centres jeunesse de Lanaudière, une cible déficitaire maximale de 1 498 333 \$;

D'APPROUVER la répartition budgétaire qui suit et d'autoriser les engagements et transferts requis :

Organismes communautaires	19 324 604 \$
Groupes de médecine familiale	2 665 154 \$
Services préhospitaliers d'urgence	12 235 594 \$
Technocentre régional	1 064 622 \$
Programme d'aide P.A.P.A. – transfert à l'Agence	71 131 \$
Approvisionnement en produits sanguins	9 272 003 \$

Crédits régionaux protégés :

• Formation conventions collectives	212 023 \$
• Formation personnel infirmier	275 014 \$
• Adaptation main-d'œuvre	46 988 \$
• Formation ministérielle réseau	45 104 \$
• Prévention des grossesses (É-SPU-1-03)	2 589 \$
• Système de sang	11 347 \$
• Boni forfaitaire des cadres du réseau	416 258 \$
• Aide à l'action concertée	90 666 \$
• Services à domicile	94 905 \$
• Soutien intégration enfants	10 699 \$

• Priorités régionales (ententes spécifiques)	35 000 \$
• Y'a personne de parfait (Y'APP)	2 150 \$
• Prévention suicide (DSS)	29 060 \$
• Prévention suicide (DSPÉ)	35 153 \$
• Organisation des services (formation santé mentale)	56 859 \$
• Promotion régionale toxico	5 000 \$
• Récupération Programme d'aide personnelle, familiale et communautaire (PAPFC)	175 000 \$
• Formation de la main-d'œuvre	45 227 \$
• Pavillon de l'Harmonie (NR – répétitif)	7 400 \$
• Pavillon du Nouveau point de vue	521 628 \$
• Services en audiologie	24 085 \$
• Effet du vieillissement de la population et impact sur les médicaments	1 291 424 \$
• Projet régional de consolidation des ressources Informationnelles	421 315 \$
• Priorités régionales	629 188 \$
• Soutien réseau	642 339 \$
• Transport et accompagnement des usagers	120 000 \$
• Lits d'hébergement - Alexandre-Archambault	200 000 \$
• Formation résidences privées	25 000 \$
• Projet visant une plus grande efficacité dans les activités de planification de la main-d'œuvre	95 000 \$
• Hébergement longue durée	140 000 \$
• Ajustement des cibles déficitaires	207 152 \$
• Gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre	77 000 \$
• Mesures reliées au Sida	131 716 \$
• Lutte au tabagisme	138 665 \$
• Programme d'aide aux joueurs pathologiques (NR)	522 305 \$
• Établissements privés conventionnés - rectificatifs	188 122 \$
• Urgence et vigie sanitaire maladies infectieuses	16 528 \$
• Prévention des chutes à domicile	13 222 \$
• Activités de cessation tabagique en CSSS	80 081 \$
• Prévention des chutes-volet centre d'action bénévole	16 597 \$
• Lits – fonctionnement Alexandre-Archambault	169 549 \$
• Fonds spécial multIClientèle	279 230 \$
• Services de crise de 1 ^{ère} ligne jeunesse	450 000 \$
• Fonctionnement et achalandage de la nouvelle urgence (CSSSNL)	673 911 \$

Actualisation des développements 2007-2008

• Augmentation des heures travaillées en services professionnels	54 766 \$
• Système d'information reddition de comptes	3 598 \$
• Répertoire des ressources	56 546 \$
• Infections nosocomiales	72 275 \$
• Certification des résidences privées	64 770 \$
• Système d'information RI/RTF	8 795 \$
• Qualité des services	15 000 \$
• Développement RI en réadaptation convalescence	205 620 \$

Dépenses de nature capitalisable (1 012 800 \$)

8 139 069 \$

Total : **52 772 177 \$**

DE MANDATER le président-directeur général pour autoriser la répartition de cette somme totalisant 52 772 177 \$.

RÉSOLUTION NO ASSSL-2008-10

10. SAINES PRATIQUES DE GESTION – AUTOÉVALUATION DU PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PLAN D'INVESTISSEMENT 2007-2008 ET PLAN D'ACTION

CONSIDÉRANT la participation de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière au projet pilote sur l'évaluation des pratiques de gestion initié par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS);

CONSIDÉRANT la résolution n° ASSSL-2007-41 du conseil d'administration constituant un comité ad hoc et le mandatant pour procéder à l'autoévaluation des pratiques de gestion de l'Agence et en présenter la synthèse des constats et recommandations;

CONSIDÉRANT l'évaluation du processus d'élaboration du plan d'investissement 2007-2008 effectuée à partir du canevas fourni par la Direction de la vérification interne du MSSS, en conformité avec les principes de saine gestion généralement reconnus par l'Ordre des administrateurs agréés du Québec;

CONSIDÉRANT l'identification d'éléments à inscrire dans un processus d'amélioration continue;

CONSIDÉRANT la présentation faite le 6 mai 2008 au comité ad hoc et la recommandation de ce dernier d'adopter la grille d'évaluation et le plan d'amélioration;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par monsieur Yvan Ouellet et appuyée par madame Nicole Langevin, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**:

D'ADOPTER le document Démarche d'autoévaluation – Processus d'élaboration du plan d'investissement 2007-2008 et son évaluation de conformité des pratiques de l'Agence dans ce processus;

D'ENTÉRINER les pistes d'amélioration et le plan d'action qui en découlent;

DE PRÉSENTER ultérieurement au conseil d'administration un suivi du plan d'action;

D'AUTORISER le président-directeur général à transmettre le rapport à la Direction de la vérification interne du ministère de la Santé et des Services sociaux.

RÉSOLUTION NO ASSSL-2008-11

11. PLAN DE RÉALISATION PHASE 1 – SERVICES AUTOMATISÉS ET ROBOTISÉS DU MÉDICAMENT (SARDM)

CONSIDÉRANT le cadre de gestion phase 1 (décembre 2007 à novembre 2008) du projet services automatisés et robotisés du médicament élaboré par le ministère de la Santé et des Services sociaux;

CONSIDÉRANT la contribution financière non récurrente de 568 750 \$ pour l'achat d'équipement haute technologie et de 98 130 \$ pour l'achat d'équipement de technologie de l'information annoncée par le ministère;

CONSIDÉRANT que l'émission d'un avis de conformité du ministère est requise pour procéder à la mise en oeuvre du plan de réalisation;

CONSIDÉRANT que les travaux ont été élaborés en collaboration et en concertation avec les représentants des centres de santé et de services sociaux de Lanaudière;

CONSIDÉRANT l'échéancier ministériel de la phase 1 établi au 31 novembre 2008;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par monsieur Carol Legault et appuyée par madame Thérèse Lachapelle, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**:

D'ACCEPTER le plan de mise en oeuvre de la phase 1;

DE SOUMETTRE au ministère de la Santé et des Services sociaux, pour approbation, la répartition suivante des budgets pour la réalisation du projet des services automatisés et robotisés du médicament:

Volet haute technologie :

- Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière: 473 580 \$
- Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière: 95 170 \$

Volet technologie de l'information :

- Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière: 98 130 \$

RÉSOLUTION NO ASSSL-2008-12

12. AVIS DE SERVICE À LA RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC (RAMQ)

12.1 Avis de service – Dr Jean-Luc Dionne

CONSIDÉRANT la recommandation du groupe d'experts de la Direction de la lutte contre le cancer quant à la désignation d'un leader médical pour l'équipe interdisciplinaire d'oncologie de l'hôpital Pierre-Le Gardeur;

CONSIDÉRANT l'intérêt de Dr Jean-Luc Dionne d'agir à ce titre.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par monsieur Mario Martineau et appuyée par madame Doris Gagné, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**:

DE PROCÉDER à la nomination de Dr Jean-Luc Dionne, hémato-oncologue, numéro de pratique 1-04353-8, dans le cadre du Programme de lutte contre le cancer à compter du 1^{er} avril 2008;

DE TRANSMETTRE l'avis de service découlant de cette nomination à la Régie de l'assurance maladie du Québec pour fins de rémunération.

RÉSOLUTION NO ASSSL-2008-13

12.2 Avis de service – Dre Diane Bonin

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de retenir les services d'un médecin-conseil pour assurer certaines responsabilités médicales dans le dossier des agressions sexuelles chez les enfants;

CONSIDÉRANT l'intérêt de Dre Diane Bonin d'assurer ces responsabilités médicales.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par monsieur Mario Martineau et appuyée par madame Doris Gagné, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**:

DE PROCÉDER à la nomination de Dre Diane Bonin, pédiatre numéro de pratique 88481, à raison de 300 heures par année, débutant le 1^{er} avril 2008 pour assurer les responsabilités suivantes:

- coordonner les activités régionales pour le dossier d'agressions sexuelles chez les enfants;
- procéder à des évaluations des troupes d'agressions comme pédiatre;
- effectuer la garde régionale en lien avec ces activités.

DE TRANSMETTRE l'avis de service découlant de cette nomination à la Régie de l'assurance maladie du Québec aux fins de rémunération.

RÉSOLUTION NO ASSSL-2008-14

12.3 Avis de service – Dre Isabelle Morency

CONSIDÉRANT les travaux effectués par la Direction régionale des affaires médicales et universitaires pour l'Accueil clinique au Centre de santé et de services sociaux du nord de Lanaudière (CSSSNL);

CONSIDÉRANT la mise sur pied d'un comité de collaboration avec les médecins spécialisés;

CONSIDÉRANT le besoin d'élaborer des outils nécessaires au bon fonctionnement de l'Accueil clinique;

CONSIDÉRANT que l'intérêt de Dre Isabelle Morency d'assumer ces responsabilités.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment faite par monsieur Mario Martineau et appuyée par madame Doris Gagné, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**:

DE PROCÉDER à la nomination de Dre Isabelle Morency, numéro de pratique 76451, à raison de 180 heures pour une période de 6 mois débutant le 14 avril 2008;

DE TRANSMETTRE l'avis de service découlant de cette nomination à la Régie de l'assurance maladie du Québec aux fins de rémunération.

RÉSOLUTION NO ASSSL-2008-15

13. PORTAIL RÉGIONAL LANAUDIÈRE

Monsieur Bernard Dupont nous résume l'état d'avancement des travaux pour la mise en place du portail régional santé et services sociaux lanaudois et nous fait une brève démonstration d'utilisation du site. Les travaux ont débuté en mai 2006 et ce site sera la porte d'entrée qui permettra à la population de notre région, entre autres, d'identifier les services disponibles et la façon d'y accéder. Il permettra de diriger les gens vers les bonnes ressources de notre réseau et de répondre aux questions les plus communes. Ce site est le résultat d'une démarche inclusive et collaborative avec nos différents partenaires régionaux.

Les prochaines étapes consistent à la mise en service du site au cours des prochaines semaines pour le réseau et à une diffusion pour l'ensemble de la population à l'automne.

14. DOCUMENTS DÉPOSÉS

Les documents suivants sont déposés pour information :

- coupures de presse

15. DIVERS

15.1 L'étude sur la qualité des services de lutte contre le cancer au Québec

Un membre du conseil d'administration informe ses pairs d'une étude sur la qualité des services de lutte contre le cancer au Québec menée par l'Institut de la statistique Québec et réalisée pour le compte du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Par cette étude, le MSSS souhaite connaître l'opinion à l'égard des services offerts aux personnes atteintes de cancer afin d'en améliorer la qualité.

Il s'agit d'une étude postale et téléphonique réalisée auprès des personnes âgées de 18 ans et plus, ayant reçu au moins un traitement entre le 1er avril 2005 et le 31 mars 2006.

16. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine séance régulière du conseil d'administration se tiendra le 18 juin 2008.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 21 h.



Maurice Blais
Président



Jean-François Foisy
Secrétaire